

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 200 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 8 Mai 1928

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIES VIELLEMARD
16, RUE DE LA GLACIÈRE, 16

1928

BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. ED. NOETZLIN, *Président honoraire*,
G. GRIOLET, *Président*,
J. CAMBON, *Vice-Président*,
A. BÉNAC, *Administrateur*,
R. DELAUNAY BELLEVILLE, —
J. KULP, —
R. LEHIDEUX, —
C^{te} F. PILLET-WILL, —
J. SEYDOUX, —
E. STERN, —

Censeurs :

MM. A. SAINT et G. TEYSSIER.

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1928

MM. R. SAUTTER et le C^{te} DE LYROT

Directeur Général..... : M. HORACE FINALY.
Directeurs..... } MM. E. MORET, J. CHEVALIER, H. CHABERT,
E. OUDOT, L. WIBRATTE, A. ATTHALIN
et A. ROUDY.
Secrétaire Général..... : M. H. JAHAN.
Directeurs-Adjoints..... } MM. J^h CHOPPIN DE JANVRY, C. COUTURE,
ADRIEN JACQUES, G. RENARD, E. DE LA
LONGUINIÈRE et E. CAUDRELIER.
Chefs du Contrôle..... : MM. A. STOSKOPF et H. BALLEZ-BAZ.
Sous-Directeurs..... } MM. P. GRUNEWALD, M. BOYER, G. DACHER,
L. JANROT, G. GOUILLY et M. IWEINS.

Fondés de Pouvoirs :

MM. P. HARENG, A. KAIRIS, R. TAVERNIER, E. BERTIAUX, P. DOUBLET,
P. VINSON, P. COURNILLE, G. BERTAUX-COUTURE, H. BURNIER,
JÉAN CHOPPIN DE JANVRY, A. JULLIEN, J. LEQUIME et M. VEILLIER.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 200 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 403.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 8 Mai 1928

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapport des Commissaires.

Résolutions de l'Assemblée.

Comptes de l'Exercice 1927.

PARIS
IMPRIMERIES VIEILLEMARD
16, RUE DE LA GLACIÈRE, 16

1928

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
du 8 Mai 1928

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1927.

Les bénéfices nets réalisés s'élèvent à Fr. 38.274.358,92 et nous permettent de vous proposer la distribution d'un dividende de 85 francs par action.

L'année qui vient de s'écouler se caractérise essentiellement par de nouveaux et remarquables progrès accomplis dans la voie du rétablissement financier de notre Pays.

Grâce à un effort fiscal sans précédent, mais vaillamment supporté par les contribuables, l'équilibre budgétaire a pu être obtenu, tout en consacrant des montants considérables à l'amortissement de

la Dette Publique. La suppression des Bons de la Défense Nationale à moins d'un an et à un an, réalisée progressivement par la Caisse autonome chargée d'en assurer la gestion et, d'autre part, les émissions effectuées par l'État en vue de consolider une partie de la Dette à court terme ont permis de procéder à un heureux aménagement des échéances et ont contribué ainsi à rendre à la Trésorerie l'aisance et la souplesse désirables.

Entre temps, la libération partielle de l'or remis en garantie à la Banque d'Angleterre, ainsi que les achats de devises et de métal précieux effectués par la Banque de France ont renforcé peu à peu les valeurs réalisables servant de gage à notre circulation fiduciaire, constituant par là autant de mesures préparatoires à l'assainissement monétaire définitif.

L'adaptation de l'économie nationale à la valeur actuelle de la monnaie paraît d'ailleurs se poursuivre dans des conditions également favorables. La moyenne des faillites et des liquidations judiciaires n'a pas dépassé celle des années antérieures à la guerre ; le chômage, qui n'a jamais revêtu en France la gravité qu'il a présentée dans la plupart des autres pays en voie de réorganisation monétaire, est en notable décroissance depuis le printemps 1927. Enfin, le développement de nos exportations ne semble pas avoir été sensiblement atteint par la suppression de la prime que constituait, les années précédentes, la baisse progressive de notre devise : en poids, elles se chiffrent même par un montant supérieur à celui de 1926 et notre balance du commerce est à nouveau nettement bénéficiaire.

Cette adaptation présente, au surplus, des garanties d'autant plus sérieuses qu'elle s'incorpore à l'effort plus général entrepris sur

le continent européen en vue d'un rétablissement de la vie économique sur des bases entièrement saines. En France, elle s'est trouvée grandement facilitée par l'abondance exceptionnelle des disponibilités monétaires.

La suppression des Bons à courte échéance et l'émission de billets par la Banque de France en contrepartie de ses achats de devises ont, en effet, libéré ou créé d'importantes ressources qui se sont trouvées accrues par l'appoint de capitaux étrangers. Il en est résulté, principalement au cours du deuxième semestre, un abaissement sensible et continu du loyer de l'argent à court terme. De 6 % le taux d'escompte de la Banque de France est passé à 3 1/2 % au début de l'année 1928 ; celui des avances a été ramené de 8 % à 5 1/2 %.

Le même phénomène s'est manifesté pour les placements à long terme et a eu pour conséquence un remarquable mouvement de reprise des valeurs à revenu fixe, notamment des rentes. Attirée par la perspective d'un ajustement éventuel des cours à la suite d'une stabilisation monétaire, une partie des capitaux flottants s'est investie en valeurs mobilières et n'a pas tardé à provoquer un élan irrésistible de hausse des titres français.

Cette activité intense de notre marché financier a permis aux entreprises de faire face sans difficulté aux exigences de leur développement normal. En fait, les augmentations de capital réalisées en cours d'année ont été assez nombreuses ; quant aux opérations de placement, elles ont retrouvé, dans un sentiment général de confiance affermie, toute la faveur du public.

Les comptes qui vous sont présentés reflètent la situation que nous venons de décrire et marquent en même temps l'importance des progrès réalisés par votre Société.

Le total du Bilan atteint Fr. 4.137.951.224,45 dépassant de Fr. 945.063.568,47 celui du Bilan précédent. Cette augmentation est due pour la plus grande part à l'accroissement des dépôts à vue et à terme tant au Siège que dans les Succursales et, si pour les raisons déjà indiquées, le remploi n'en a pas été aussi fructueux que les années précédentes, elle n'en souligne pas moins les efforts déployés une fois de plus par tous les services de la Banque.

Le retour à des conditions normales vers lesquelles nous nous acheminons et dont nous rapproche la suspension des mesures restrictives à l'exportation des capitaux, ne peut que favoriser également la reprise des opérations financières. Par son passé et ses traditions, votre Etablissement paraît spécialement bien placé pour y exercer une activité féconde.

Parmi les opérations auxquelles il a participé durant l'année 1927, il convient de citer en premier lieu les emprunts effectués par l'État : *Bons du Trésor 7 % à 15 ans, Rente 6 % amortissable, Obligations 6 % amortissables en 50 ans.*

Il a prêté, d'autre part, ses guichets aux émissions du *Gouvernement Général de l'Afrique Equatoriale Française* et à celle du *Crédit Foncier de France*, ainsi qu'aux opérations réalisées pour parachever l'œuvre de reconstruction des régions dévastées. Dans ce dernier ordre d'idées, nous citerons les emprunts des *Départements de l'Aisne, du Pas-de-Calais et du Nord, de la Ville de Reims, du Groupement de l'Industrie Sucrière Française, du Groupement pour la Reconstitution par l'Industrie Nationale de l'Outillage sinistré, du Groupement des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais et du Groupement pour la Reconstitution Immobilière dans les Régions sinistrées.*

Nous avons concouru également aux emprunts de nos grands réseaux : *Chemins de fer de l'Etat Français, Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, Chemin de fer de Paris à Orléans, Chemin de fer de Grande Ceinture, Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, Chemins de fer du Midi*, ainsi qu'à celui de la *Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de fer de Tanger à Fez.*

Signalons enfin la part prise aux émissions d'obligations et de Bons effectuées par un certain nombre de Sociétés, parmi lesquelles nous mentionnerons : la *Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité*, la *Société Paris-France*, la *Librairie Hachette*, l'*Energie Electrique du Maroc*, la *Société des Ports Marocains de Méhédya-Kénitra et Rabat-Salé*, la *Compagnie des Eaux de la Banlieue de Paris*, la *Société Bretonne d'Electricité*, les *Grands Magasins "Au Printemps"*, la *Société Alsacienne de Constructions Mécaniques*, la *Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt* et la *Société du Gaz de Paris.*

Comme nous l'avons indiqué plus haut, la nécessité pour beaucoup d'entreprises de mettre leurs ressources au niveau de leurs besoins s'est traduite par un nombre important d'augmentations de capital.

Les opérations de cette nature auxquelles nous avons participé sont les suivantes :

BANQUES : *Banque Franco-Polonaise, Banque Franco-Chinoise pour le Commerce et l'Industrie, Banque Française de l'Afrique.*

EAU — GAZ — ELECTRICITÉ : *Union d'Electricité, Constructions Electriques de France, Société d'Eclairage, Chauffage et Force Motrice, Compagnie d'Electricité de l'Ouest Parisien (Ouest-Lumière), Société Electrique du Nord-Ouest, Énergie Électrique du Rouergue,*

Société Havraise d'Energie Electrique, Société Marocaine de Distribution d'Eau, de Gaz et d'Electricité, les Exploitations Electriques.

TÉLÉGRAPHIE ET TÉLÉPHONIE : *Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil, Compagnie Française des Câbles Télégraphiques, Société Industrielle des Téléphones.*

DIVERS : *Agence Havas, Société des Mines de Potasse de Bodelsheim, Société des Raffineries et Sucrieries Say, Au Bon Marché, Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, Société Commerciale de l'Ouest Africain, Société Française de Meunerie.*

En collaboration avec les groupements producteurs, nous avons procédé à la constitution d'organismes bancaires spécialisés, destinés à apporter aux entreprises intéressées un appui plus éclairé et, par tant, plus efficace. C'est ainsi que nous avons concouru à la création de la *Banque Cotonnière* et de la *Banque des Produits Alimentaires et Coloniaux*.

Nous devons mentionner, d'autre part, l'intérêt que nous avons pris dans la création de la *Société de Prospection Géophysique* dont le but est de substituer aux anciens procédés de recherches géologiques des méthodes plus scientifiques, appliquées déjà avec succès à l'Etranger. Nous avons contribué également, avec un certain nombre d'Etablissements de crédit et de Sociétés industrielles de la place, à la constitution de la *Société d'Etudes et de Construction de Centrales Electriques*.

Enfin, à l'occasion de l'augmentation de capital réalisée par la *Compagnie Française des Pétroles*, nous avons exercé notre droit de souscription et accru par là même notre participation dans cette affaire.

Suivant en cela l'exemple d'autres pays éprouvés par la guerre, la République Polonaise a procédé, au cours de l'année, à la réforme de son régime monétaire. Le plan de stabilisation comportait l'émission d'un emprunt extérieur aux Etats-Unis et sur les principales places d'Europe. Avec l'approbation du Gouvernement Français, votre Etablissement a pris une part importante dans les négociations relatives à cette opération et a assuré, avec le concours des grands Etablissements de crédit, le placement de la tranche française qui a rencontré auprès du public le plus vif succès.

Comme les années précédentes, nous n'avons pas manqué de seconder de notre mieux l'effort de mise en valeur des possessions françaises d'outremer. Indépendamment des augmentations de capital et des émissions d'obligations effectuées pour compte de Sociétés coloniales et mentionnées déjà dans ce rapport, nous avons contribué à la constitution de la *Société d'Aviation Commerciale et Postale en Indochine et en Extrême-Orient* et du *Syndicat d'Etudes " Mines et Industrie au Maroc "*.

D'autre part, nous avons augmenté notre intérêt dans la *Société d'Etudes pour le Siam*.

Les résultats obtenus par nos Succursales ressortent en augmentation par rapport à ceux des exercices antérieurs et sont de nature à vous donner toute satisfaction.

Les Succursales d'Amsterdam et de Genève ont pris une part importante aux principales opérations réalisées sur ces deux places et spécialement aux emprunts effectués par les *Compagnies de*

Chemins de l'État Français et d'Alsace et de Lorraine. La Succursale d'Amsterdam a participé en outre aux émissions de la *Ville de Paris* et de la *Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans* et a largement bénéficié des conditions exceptionnelles qui ont fait actuellement de la Hollande l'un des grands marchés financiers de l'Europe.

Quant à la Succursale de Bruxelles, son activité s'est trouvée heureusement influencée par les conditions économiques favorables qui ont suivi la stabilisation monétaire en Belgique.

Parmi les nombreuses augmentations de capital auxquelles elle a participé, signalons celles de la *Société Générale de Chemins de fer Économiques*, de la *Société Générale Belge d'Entreprises Électriques*, de la *Société Intercommunale Belge d'Électricité*, de la *Société Anonyme des Tramways du Caire*, de la *Société d'Entreprises Électriques en Pologne*, de la *Société Commerciale et Agricole de l'Uele*, de la *Banque Centrale de Liège*, de la *Société Anonyme de la Soie de Valenciennes*, de la *Société Anonyme Phœnix Works*.

Elle a également prêté ses guichets aux *Emprunts de la Ville de Bruxelles*, de la *Ville de Gand*, de la *Province de la Flandre Orientale* et de la *Ville d'Anvers*.

L'examen du Compte " Profits et Pertes " fait apparaître, en même temps qu'un accroissement sensible des bénéfices bruts, un relèvement à peu près correspondant des frais généraux. Une organisation méthodique et rationnelle du travail et l'emploi généralisé des machines ont bien permis d'obtenir une réduction intéressante des dépenses d'exploitation courante, mais cet effort de compression ne saurait entrer en ligne de compte avec l'augmentation des impôts et des dépenses de personnel.

Les charges fiscales dépassent, en effet, très sensiblement celles de l'exercice précédent. D'autre part, les dépenses relatives aux traitements et charges de famille ont encore supporté certains ajustements nécessités par l'élévation du coût de la vie et justifiés par notre désir de témoigner au Personnel la satisfaction que nous ont causée le dévouement et le zèle qu'il a mis, comme toujours, au service de votre Établissement.

Déduction faite des frais généraux, les bénéfices nets de l'exercice atteignent, comme indiqué précédemment, Fr. 38.274.358,92

Nous vous proposons de les répartir de la façon suivante :

| | |
|--|-------------------|
| Le dividende de Fr. 85 par titre sur les 400.000 actions constituant le capital social représente..... | Fr. 34.000.000, » |
| auxquels s'ajoute une somme de | Fr. 2.666.666,66 |
| correspondant à la part de 10 % revenant au Conseil d'Administration d'après l'art. 46 des Statuts, soit | Fr. 36.666.666,66 |
| Le solde de..... | Fr. 1.607.692,26 |
| viendrait en addition au report des exercices antérieurs..... | Fr. 26.548.272,20 |
| et porterait à..... | Fr. 28.155.964,46 |
| le total du report à nouveau. | |

M. Georges DESOUBRY, qui était attaché à notre Etablissement depuis 1904 et y occupait en dernier lieu le poste de Sous-Directeur,

nous a quittés pour prendre la Direction Générale de la Banque d'Etat du Maroc. Nous ne doutons pas que, dans les hautes fonctions qu'il assume actuellement, il ne manifeste les mêmes qualités d'intelligence et d'activité qui lui conservent des droits à notre reconnaissant souvenir.

Nous avons également à regretter le départ de M. Jules BÉNARD, Sous-Directeur, qui nous a demandé à faire valoir ses droits à la retraite. M. BÉNARD était au service de votre Etablissement depuis l'année 1894 et remplissait depuis 1920 les fonctions de chef des services de Comptabilité. Nous lui adressons, avec nos meilleurs vœux, nos remerciements pour la collaboration loyale et empressée qu'il nous a donnée pendant une si longue période de temps.

Le mandat de M. G. GRIOLET, Administrateur, arrive à expiration cette année. Nous vous rappelons que les Administrateurs sortants sont rééligibles.

Vous aurez aussi à pourvoir à la nomination d'un Censeur, en remplacement de M. TEYSSIER, Censeur sortant et rééligible.

Nous vous soumettrons, après rapport de MM. les Commissaires des Comptes, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier par une résolution votée lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 12 Avril 1927.

En exécution de ce mandat, nous avons pris connaissance dans les délais légaux des Comptes de l'Exercice 1927 ainsi que du Bilan de la Banque de Paris et des Pays-Bas arrêtés au 31 Décembre dernier.

Le total du Bilan qui vous est soumis s'élève, tant à l'Actif qu'au Passif, à Fr. 4.137.951.224,45
contre Fr. 3.192.887.655,98 l'an passé
et présente ainsi une augmentation de
Fr. 945.063.568,47.

A l'Actif, les disponibilités sont réparties entre les chapitres suivants :

| | |
|---|-----------------------------|
| 1 ^o Espèces en Caisse, à la Banque de France et au Trésor | Fr. 239.758.599,08 |
| 2 ^o Banques et Correspondants en France et à l'Étranger | Fr. 645.087.377,51 |
| 3 ^o Portefeuille-Effets, en France et à l'Étran- ger, et Bons de la Défense Nationale | Fr. 971.014.599,87 |
| 4 ^o Coupons à encaisser | Fr. 24.354.903,84 |
| 5 ^o Reports | Fr. 90.223.233,81 |
| formant un total de | Fr. <u>1.970.438.714,11</u> |

L'importance de ce chiffre ne vous échappera pas, il prouve la grande liquidité des ressources sociales.

Les *Comptes-Courants débiteurs* s'élèvent à Fr. 1.679.617.721,28 en augmentation de Fr. 546.514.702,30.

Les *Effets à l'encaissement* représentent un compte d'ordre ayant sa contre-partie au Passif..... Fr. 75.252.192,16

Le compte *Opérations de change à terme garanties* qui constituait un compte d'ordre figurant tant à l'actif qu'au passif, représentait la part prise par la Banque, au cours de la guerre, dans les opérations de change faites pour faciliter des règlements à l'Étranger dans l'intérêt du Trésor Français. Les opérations auxquelles il s'appliquait et qui figuraient, au 31 Décembre 1926, pour un solde de Fr. 21.600.000, ayant pris fin depuis cette date, ainsi que nous vous l'avons signalé dans notre dernier rapport, ce Compte a disparu du Bilan.

Les valeurs possédées par la Banque sont comprises sous la rubrique *Portefeuille-Titres* dont le montant atteint..... Fr. 238.643.879,84 en augmentation de..... Fr. 3.953.630,16 sur les chiffres du Bilan précédent.

Ce Portefeuille comprend une grande variété de valeurs : 21 Fonds d'Etats différents et 338 natures d'actions et d'obligations de Sociétés diverses.

L'évaluation de ces titres a été faite dans les conditions traditionnelles de prudence qui n'ont jamais cessé d'être appliquées et ne semble pouvoir laisser aucun mécompte.

Les *Participations diverses* qui comprennent 72 affaires différentes estimées avec la même modération représentent Fr. 124.569.105,20 en augmentation de..... Fr. 43.569.478,37 sur les chiffres de l'an dernier.

Les devises étrangères ont été évaluées aux cours du change au 31 Décembre.

Les *Comptes divers* Fr. 22.949.611,86 en diminution de Fr. 1.646.420,36 comprennent, outre les avances faites à l'Administration de l'Enregistrement à recouvrer lors du paiement du dividende, un certain nombre de Comptes d'ordre ayant leur contre-partie au Passif.

Les *Immeubles* figurent pour Fr. 26.480.000 » en augmentation de Fr. 1.431.200 » par suite de l'acquisition, en cours d'année, d'un nouvel immeuble à Amsterdam en vue de faire face au développement de votre Succursale en Hollande.

Au *Passif*, en regard du capital de Fr. 200.000.000 » les réserves de votre Société atteignent avant répartition Fr. 171.948.079,15 et sont groupées sous les rubriques suivantes :

1° *Réserve Extraordinaire*..... Fr. 113.000.000 » (Primes sur actions émises en augmentation de capital.)
2° *Réserve Légale*..... Fr. 20.000.000 » (Cette réserve a atteint le dixième du capital social.)
3° *Fonds de Prévoyance*..... Fr. 12.399.806,95 (y compris la part appartenant aux Administrateurs en exercice.)

ENSEMBLE..... Fr. 145.399.806,95

Il convient d'ajouter à ce chiffre le report à nouveau des exercices antérieurs..... Fr. 26.548.272,20

TOTAL ÉGAL..... Fr. 171.948.079,15

Les autres comptes du Passif comprennent outre les sommes affectées au "*Service des Retraites*" s'élevant à Fr. 3.182.491,43 d'une part, et à Fr. 1.873.941,65 pour le compte ancien, d'autre part, les *Comptes-Courants créditeurs*, à vue et à terme, qui sont passés de Fr. 2.487.213.804,11 à Fr. 3.270.353.379,56 soit une augmentation de Fr. 783.139.575,45 les *Effets à Payer*, qui sont passés de Fr. 114.909.941,65 à Fr. 248.061.680,30 en augmentation de Fr. 133.151.738,65 les *Comptes divers* qui se montent à..... Fr. 129.005.101,28

Ils comprennent des comptes d'ordre, des provisions diverses et un certain nombre de comptes ne rentrant sous aucune rubrique du Bilan.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au crédit de ce compte, les *Commissions de Banque* ont produit..... Fr. 25.716.632,62
contre Fr. 18.711.629,36 l'an dernier.

Les *Revenus des Portefeuilles-Titres et Effets, Intérêts et Divers*..... Fr. 51.455.815,56
au lieu de Fr. 57.113.052,15.

Les *Reports*..... Fr. 1.077.708,15
contre Fr. 1.986.666,61.

Les *Fonds Publics, Actions et Obligations*.... Fr. 19.511.257,37
au lieu de Fr. 10.093.574,80.

Enfin, les *Succursales*..... Fr. 11.730.278,26
contre Fr. 11.047.926,57.

Le total des *Profits* s'établit ainsi à Fr. 109.491.691,96
en augmentation de Fr. 10.538.842,47 sur le chiffre de l'exercice 1926.

Au débit, les *Frais Généraux* se montent à .. Fr. 67.133.977,29

L'amélioration des traitements du Personnel a nécessité une augmentation des charges de..... Fr. 7.382.081,47
et, d'autre part, l'accroissement des impôts a entraîné un supplément de dépenses qui se chiffre par..... Fr. 1.950.612,15

Le total de ceux-ci atteint, pour l'exercice... Fr. 12.260.855,46
contre Fr. 10.310.243,31, en 1926.

Enfin, l'*Allocation Proportionnelle à la Direction et au Personnel supérieur* (Paris et Succursales) s'élève à..... Fr. 4.083.355,75
chiffre à peu près équivalent à celui de l'exercice précédent.

En résumé, le Compte de *Profits et Pertes* se solde par un bénéfice net de..... Fr. 38.274.358,92 supérieur de Fr. 522.936,59 à celui de l'exercice 1926.

Votre Conseil vous propose de répartir comme suit les bénéfices de l'exercice 1927 :

| | | |
|---|-----|----------------------|
| 1° Aux actions : Fr. 85 par titre, soit 17 % du Capital nominal comme l'an dernier .. | Fr. | 34.000.000 » |
| 2° Au Conseil d'Administration..... | Fr. | 2.666.666,66 |
| ENSEMBLE..... | Fr. | <u>36.666.666,66</u> |

| | | |
|---|-----|----------------------|
| Il resterait ainsi une somme de | Fr. | 1.607.692,26 |
| qui viendrait s'ajouter au solde reporté de l'exercice 1926 | Fr. | 26.548.272,20 |
| et porterait le report à nouveau à | Fr. | <u>28.155.964,46</u> |

Ces chiffres vous permettent d'apprécier la grande activité déployée par tous les Services et de juger de la situation particulièrement forte de votre Société.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver ces comptes tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'Administration.

Paris, le 16 Avril 1928.

Les Commissaires :

Signé : Comte DE LYROT, Raoul SAUTTER.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 8 MAI 1928

Première Résolution

L'Assemblée Générale

Approuve le Rapport du Conseil d'Administration et le Rapport des Commissaires ainsi que les comptes de l'exercice 1927 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Et fixe à 85 francs par action le montant du dividende pour cet exercice.

Un acompte de 20 francs sur le dividende ayant été payé le 20 Décembre 1927, le solde, soit 65 francs par action, sera payable à partir du 21 mai prochain, sous déduction des impôts établis par les Lois de Finances.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale réélit
M. Gaston GRIOLET, Administrateur.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale réélit
M. Georges TEYSSIER, Censeur.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale

Donne aux Administrateurs les autorisations exigées par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867, pour les opérations qu'ils ont pu faire avec la Banque, soit en leur nom personnel, soit comme Administrateurs d'autres Sociétés.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale nomme :

MM. R. SAUTTER et le Comte DE LYROT,

Commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée Générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'exercice 1928, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son Collègue pour une cause quelconque.

Et fixe à cinq mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

COMPTES de l'Exercice 1927

BILAN au 31 DÉCEMBRE 1927

ACTIF

PASSIF

| | | |
|--|-----|------------------|
| Espèces en caisse, à la Banque de France et au Trésor | Fr. | 239.758.599,08 |
| Banques et Correspondants en France et à l'Etranger | | 645.087.377,51 |
| Portefeuille-Effets. { France et Bons de la Défense Nationale..... | | 653.975.168,01 |
| { Etranger..... | | 317.039.431,86 |
| Coupons à encaisser | | 24.354.903,84 |
| Reports | | 90.223.233,81 |
| Portefeuille-Titres | | 238.643.879,84 |
| Participations diverses | | 124.569.105,20 |
| Comptes-courants débiteurs | | 1.679.617.721,28 |
| Effets à l'encaissement | | 75.252.192,16 |
| Comptes divers | | 22.949.611,86 |
| Immeubles de la Société | | 26.480.000 » |
| Fr. | | 4.137.951.224,45 |

| | | |
|--|-----|------------------|
| Capital social..... | Fr. | 200.000.000 » |
| Réserve extraordinaire | | 113.000.000 » |
| (Primes sur actions émises en augmentation du Capital). | | |
| Réserve légale..... | | 20.000.000 » |
| Fonds de Prévoyance { Appartenant aux Actionnaires | | 12.147.565,85 |
| { Appartenant aux Administrateurs en exercice | | 252.241,10 |
| Effets à payer | | 248.061.680,30 |
| Comptes-Courants créditeurs. { à vue | | 1.564.867.407,99 |
| { à terme | | 1.705.485.971,57 |
| Dotations en faveur du Personnel (compte ancien)..... | | 1.873.941,65 |
| Service des Retraites..... | | 3.182.491,43 |
| Comptes exigibles après encaissement..... | | 75.252.192,16 |
| Comptes divers | | 129.005.101,28 |
| Report des exercices antérieurs..... | | 26.548.272,20 |
| Profits et Pertes. — Exercice 1927 | | 38.274.358,92 |
| Fr. | | 4.137.951.224,45 |

COMPTE DE PROFITS et PERTES (Exercice 1927)

DOIT

AVOIR

| | |
|--|-----------------------|
| I | |
| Abonnement au timbre, Impôts et Contributions..... | 12.260.855,46 |
| II | |
| Appointements, gratifications, frais de bureau..... | 42.544.919,30 |
| Ports de lettres et titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, éclairage, chauffage, eaux, etc..... | 5.935.039,31 |
| III | |
| Frais d'entretien et d'amortissement des immeubles et du mobilier..... | 4.401.802,22 |
| IV | |
| Annuité pour la dotation de retraites et de la Caisse de prévoyance pour le Personnel..... | 1.877.401 » |
| V | |
| <small>Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872</small> | |
| Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence. | 100.000 » |
| Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires..... | 13.960 » |
| VI | |
| Allocation proportionnelle à la Direction et au Personnel supérieur (Paris et Succursales)..... | 4.083.355,75 |
| Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général | 38.274.358,92 |
| | |
| Fr. | 109.491.691,96 |

| | |
|--|-----------------------|
| Commissions de Banque..... | 25.716.632,62 |
| Revenus des Portefeuille-Titres et Effets, Intérêts et Divers..... | 51.455.815,56 |
| Reports | 1.077.708,15 |
| Fonds publics, Actions et Obligations | 19.511.257,37 |
| Bénéfice net des Succursales..... | 11.730.278,26 |
| | |
| Fr. | 109.491.691,96 |

RÉPARTITION conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

| | | |
|--|--|---------------|
| Bénéfices nets de l'Exercice 1923 | | Fr. |
| A répartir : | | |
| Aux Actionnaires | } Intérêts à 5 % Fr. 10.000.000 » Dividende complémentaire: 90 % sur Fr. 26.666.666,66 Fr. 24.000.000 » | |
| Ensemble quatre-vingt-cinq francs par Action sur les 400.000 Actions. Fr. 34.000.000 » | | |
| Au Conseil d'Administration . 10 % sur Fr. 26.666.666,66..... | Fr. 2.666.666,66 | 36.666.666,66 |
| SOLDE à reporter | Fr. | 1.607.692,26 |
| REPORT des exercices antérieurs..... | Fr. | 26.548.272,20 |
| TOTAL du REPORT à nouveau..... | Fr. | 28.155.964,46 |

BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM

M^e J. BIERENS DE HAAN.
MM. M. P. VOÛTE, JUNIOR.
P. E. TEGELBERG.

BRUXELLES

MM. H. URBAN, *Président*.
A. CALLENS.
JULES JADOT.
H. de TRAUX de WARDIN.
G. HANNECART.

GENÈVE . . .

MM. G. DUNANT.
A. LOMBARD.
A. ROCH.
E. SAUTTER.

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

Succursale d'Amsterdam :

DIRECTEUR M. W. LA GRO.
SOUS-DIRECTEUR M. A. DEKNATEL.
SOUS-DIRECTEUR-ADJOINT M. L. E. VOORZANGER.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. H. A. EISMA.
H. CORSIN.

Succursale de Bruxelles :

DIRECTEUR M. J. MOISE.
DIRECTEUR-ADJOINT: M. A. ROLIN.
SOUS-DIRECTEURS. { MM. A. ORTMANS.
E. BASTADY.
ED. BAYOT.
SOUS-DIRECTEUR-ADJOINT M. L. BILQUIN.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. J. NOIRFALISE.
J. BLANCQUAERT.
H. HELBRONNER.
J. LEPÈRE.
A. VANDEN BERGHE.

Succursale de Genève :

DIRECTEUR M. E. VIDOUDEZ.
SOUS-DIRECTEUR M. A. BOURU.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. H. FLAMAND.
F. JACQUEMOUD.
CH. LACHÉ.

